



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION Du 25 janvier 2023
PV N.18

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – WILLIAMS Jérémia.

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires : Double 8**
- **Journées paires : Jonglerie**

RAPPEL : Finales départementales

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U13 sont invités à déposer leurs candidatures au District de Football de la Haute-Vienne au plus tard le **4 FEVRIER 2023.**

- Challenge PITCH le 01/04
- Challenge CAILLETON et BOUCHER le 03/06

Le prochain tour des challenges PITCH, CAILLETON et BOUCHER est programmé le 28 janvier 2023.

La Commission enregistre l'engagement d'une équipe Limoges ALOUETTE 2 en U13 D3.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CHALLENGES : Rencontres du Samedi 28 janvier

CHALLENGE U13 PITCH

- Plateau 1 organisé par BOSMIE CHARROUX se jouera à 10H au stade de Bosmie l'Aiguille
- Plateau 4 organisé par FPCN se jouera à 13H30 au stade d'Eymoutiers
- Plateau 8 organisé par ENT FOOT SUD se tiendra à Isle au stade du Gondeau à 10H

CHALLENGE CAILLETON

- Plateau 3 organisé par ISLE se jouera à 13 H au stade du Gondeau.

CHALLENGE BOUCHER

- Plateau 5 organisé par PAYS AREDIEN se jouera à 14H30 au stade de Ladignac-le-Long
- Plateau 1 organisé par PANAZOL se jouera à 12H30 au stade Fernand Vallière à Panazol
- Plateau 8 organisé par LAFARGE se jouera à 14H30 au Puy Las Rodas à Limoges

Match reporté du 14/01/2023

- U13 D1 SC VERNEUIL SUR VIENNE 1 – LIMOGES FOOTBALL 2 en accord avec les 2 clubs le match est à jouer à la date de leur choix et à transmettre au district avant le 19/02.
- U13 D3 PC CA RILHAC RANCON 3 – FC BOISSEUIL 87 en accord avec les 2 clubs le match est à jouer le samedi 18 février à 13H30 au stade de Cassepierre à Rilhac.
- U13 D2 PA US COUZEIX-CHAPTELAT – JA ISLE 2 match à jouer le samedi 4 février
- U13 D1 ENT BEAUNE-BONNAC – ENT SEREILHAC/FCCO 1 match à jouer le samedi 4 février
- U13 D1 ENT EFVV EFG 1 – LE PALAIS SUR VIENNE 1 match à jouer le samedi 4 février
- U13 D3 PA ENT EFVV EFG 2 – ENT AFP/AR match à jouer le samedi 4 février

Cependant pour ces 4 matchs, la commission précise et autorise les clubs à s'organiser d'un commun accord pour jouer les rencontres au plus tard **le samedi 18/02 (en informant le district)**.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

- **U13** D3 PB ENT ASPTT/LANDOUGE – ENT FOOT SUD LA CROISSILLE 2 match à jouer le 18/02
- **U13** D3 PB LIMOGES BEAUBREUIL 2 – AS ST JUNIEN 2 match à jouer le samedi 18 février
- **U13** D2 PB US SOLIGNAC LE VIGEN 1 – LIMOGES BEAUBREUIL 1 match à jouer le samedi 18/02

Championnat : match du 04/03/2023

- **U13** D3 PB PAYS AREDIEN 1- US LIMOGES LA BASTIDE 2 se jouera au stade municipal de Lagnac Le Long à 15H30

CATEGORIE U11

PETIT RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU

FINALES DEPARTEMENTALES :

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U11 sont invités à déposer leur candidature au District de Football de la Haute-Vienne au plus tard le **4 FEVRIER 2023**.

- Challenge LACORRE le 13/05
- Challenge VILLEDIEU le 03/06

PLATEAUX : La journée 1 de la phase 3 du 21/01 est remise à une date ultérieure à définir

Challenge FETIS LAHITTE :

- Le plateau 1 organisé par LIMOGES ALOUETTE 1 se jouera au gymnase des Portes ferrées à Limoges à 14H avec les clubs de LIMOGES LA BASTIDE 1 et ENT EYJEAUX-AUREIL-BOISSEUIL



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U9/U7

Rappel : les comptes rendus de plateau (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau.

- U7** : - Engagement du club OC ROCHECHOUART qui rejoint le secteur 10
- Engagement US LIMOGES LA BASTIDE qui rejoint le secteur 4

Dans l'intérêt des enfants, le club recevant peut annuler le plateau s'il considère que les conditions météo actuelles ne sont pas favorables à la pratique. Il doit en informer les clubs de son secteur et le District par mail.

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI